

**Association Française des  
Conseils en Gestion de Patrimoine Certifiés  
CGPC**

**Membre du Financial Planning Standards Board (FPSB)**  
*Association déclarée loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 (et textes subséquents)*

---

## **EXAMEN DE CERTIFICATION**

**2008**

---

### **Unité de valeur 5**

**Synthèse - Diagnostic et Conseil patrimonial global**

**Durée: 4 heures**

**Coefficient : 2**

**Documents à disposition : Néant**

---

Siège social : 5, rue Tronchet - 75008 PARIS  
Tel. 01 40 06 08 08 - Fax. 01 40 06 96 23  
e-mail : info@cgpc.net  
Web :www.cgpc.net

## ***AVANT DE LIRE VOTRE SUJET :***

**Reportez votre numéro d'identifiant (indiqué sur votre table) et les deux premières lettres du centre d'examen (exemple : LY pour Lyon):**

- 1) dans le coin cacheté de votre copie**
- 2) dans le coin gauche de cette même copie**
- 3) en 1<sup>ère</sup> page du sujet / QCM**
- 4) sur vos différentes copies**

**Nb : ne jamais inscrire votre nom ! (sauf dans le coin cacheté des copies)**

***Attention ! Sujet RECTO - VERSO***

## **REMARQUES PRÉLIMINAIRES**

L'objectif de cette UV de synthèse sera de faire comprendre à votre lecteur (LE CLIENT) votre démarche de Conseil en Gestion de Patrimoine selon les principes méthodologiques suivants:

- ✓ D'où part-on ?
- ✓ Pour atteindre quels objectifs ?
- ✓ Par quels moyens ?

**Le résultat attendu n'est pas de vous faire réaliser un travail de rédaction de type académique non plus que de vous demander une présentation exhaustive des solutions que vous proposerez.**

Au plan de la forme ce travail écrit devrait constituer la trame de ce que serait le rapport oral de votre diagnostic et de vos conclusions argumentées. Préférez des phrases courtes et précises à de longs développements confus.

**LES DEUX OPTIONNAIRES HEUREUX**

Dans le cadre de vos missions habituelles de conseil, vous êtes amené(e) à rencontrer deux cadres dirigeants du groupe V. (groupe international en forte expansion qui fait l'objet des commentaires les plus élogieux des analystes financiers et sur lequel aucun risque technologique ne plane...).

Ces cadres sont sur le point de lever des stock-options attribuées en 2003 et 2005 et vous demandent de les conseiller sur la stratégie financière à mettre en place après avoir réalisé cette opération.

Chacun d'entre eux a reçu les attributions suivantes :

- \* Plan avril 2003 : 40 000 options attribuées à 15 euros unitairement
- \* Plan avril 2005 : 40 000 options attribuées à 20 euros unitairement

A ce jour, le titre V. cote 30 euros.

A titre d'information, l'analyse des résultats de ces levées vous est donnée en annexe 1.

D'un commun accord, ces deux responsables du Groupe voudraient matérialiser leur profit, ce qui ne dénote aucune inquiétude de leur part quant aux perspectives futures de leur Société. Tous deux se souviennent, cependant, que le titre valait beaucoup plus cher en 2001 et que les espoirs qu'ils formaient relativement à l'exercice de plans antérieurs se sont envolés comme autant de châteaux en Espagne lorsque sont tombées les tours jumelles de New York...

Ayant rencontré chacun individuellement, vous avez rédigé les comptes-rendus d'entretien qui figurent en annexe, lesquels reprennent les données relatives à chacun et les objectifs qu'ils vous ont exposés.

Avant d'entrer dans l'étude de chaque situation, il vous sera demandé de répondre à la problématique suivante (cf. questionnaire page 9):

**Les personnes que vous venez de rencontrer présentent des profils différents.**

**Vous n'êtes pas nécessairement spécialiste de chacune des questions abordées.**

**Comment concevez-vous, dans ce cas, votre relation avec des confrères ou des spécialistes (notamment appartenant à des professions réglementées) que vous pourriez associer à votre démarche ?**

**Que signifient pour vous les concepts de pluridisciplinarité et de transversalité ?**

**Monsieur Charles LEPREMIER**

**SITUATION FAMILIALE :**

43 ans – Directeur commercial de V.  
Marié (communauté réduite aux acquêts)  
Madame Lepremier (40 ans) est pigiste salariée, activité qu'elle effectue à temps partiel.  
2 enfants âgés de 15 et 12 ans.

**SITUATION BILANTIELLE :** (tous les biens sont communs)

<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>
<b>VALEURS MOBILIÈRES</b>		
2 P E A (titres vifs gérés par Monsieur)*	300 000 €	néant
Epargne salariale (OPCVM diversifiés)	30 000 €	
<b>ASSURANCE VIE</b>		
Contrat de Monsieur ; Bénéficiaire Mme	150 000 €	
Contrat de Madame ; Bénéficiaire Mr	100 000 €	
<b>LIQUIDITÉS</b>		
Compte courant	50 000 €	

\* prix de revient du portefeuille : 400 000 €

**BUDGET :**

<b>Ressources :</b>				
<b>Salaire Monsieur :</b>	<b>150 000 € (bruts)</b>	<b>115 000€ (nets)</b>	<b>Impôt sur le revenu :</b>	<b>21 000 €</b>
<b>Salaire Madame :</b>		<b>20 000 € (nets)</b>	<b>Taxes locales:</b>	<b>1 000 €</b>
			<b>Loyers payés (hors charges) :</b>	<b>36 000 €</b>
			<b>Dépenses courantes:</b>	<b>40 000 €</b>
			<b>Loisirs et vacances :</b>	<b>20 000 €</b>

**PERSPECTIVES RETRAITE :**

**Monsieur** liquidation au taux plein à 63 ans : **60 000 € bruts** (sur la base du salaire actuel)  
**Madame** pour mémoire (activité accessoire et aléatoire)

**QUESTIONS ABORDÉES LORS DE L'ENTRETIEN :**  
*(à partir desquelles est établi le questionnaire de la page 9)*

➤ **Acheter une Résidence Principale ?**

Est-ce vraiment plus intéressant que de louer ?

Si oui, quel financement retenir et quelle répartition entre fonds propres et emprunt ?  
Le montant de l'acquisition serait de 800 000 €.

➤ **Acquisition d'un appartement à la montagne ?**

Madame LEPREMIER aime bien le ski... Cet appartement pourrait, éventuellement, être loué quelques semaines par an, de manière à couvrir les charges fixes.

Quel serait le meilleur financement ? Sachant que le budget d'acquisition serait de 450 000 € environ, frais d'acquisition inclus.

**Remarque concernant l'immobilier :** Les prospects n'ont pas fait leur choix définitivement concernant un achat immobilier. Ils souhaitent entendre votre opinion... En outre, peut-être n'ont-ils pas les moyens financiers suffisants pour acheter une résidence principale ET une résidence secondaire.

➤ **Optimiser la gestion du portefeuille de valeurs mobilières**

Que faire pour obtenir des performances correctes quand on n'a pas le temps de s'occuper de sa gestion ?  
Quelle est la répartition optimale entre actions, obligations et monétaire, sachant que le ménage LEPREMIER n'a pas d'autre projet à court terme que les investissements immobiliers déjà évoqués. La question est déjà difficile en temps ordinaires mais prend un aspect « angoissant » lorsque les marchés sont particulièrement chahutés comme en 2008....

➤ **I.S.F.**

Il semblerait que le seuil d'imposition soit bientôt atteint, notamment à l'occasion de la levée des stock options... Que faire pour y échapper ?

Il paraît qu'une donation aux enfants pourrait permettre d'échapper à l'impôt... cependant les enfants sont encore bien jeunes pour qu'on les laisse disposer trop vite de capitaux importants qui pourraient les dissuader de privilégier avant tout leurs études.

## Monsieur Didier LESECOND

### SITUATION FAMILIALE :

50 ans – Directeur logistique de V.  
Marié (Communauté Réduite aux Acquêts).  
Madame Lesecond (50 ans) est assistante de direction.  
1 fille âgée de 26 ans, totalement indépendante financièrement.

Monsieur et Madame LESECOND entament une procédure de divorce qu'ils envisagent de lancer depuis longtemps mais qui avait été différée tant que leur fille restait à leur charge.

### SITUATION BILANTIELLE : (tous les biens sont communs hors résidence secondaire)

ACTIF		PASSIF
<b>IMMOBILIER</b>		
Résidence principale	500 000 €	néant
Résidence secondaire appartenant à Mr	250 000 €	
<b>VALEURS MOBILIÈRES</b>		
Epargne salariale (titres V.)	50 000 €	
<b>ASSURANCE VIE</b>		
Contrat au nom de Mme. Bénéficiaire Mr	100 000 €	
<b>LIQUIDITES</b>		
SICAV de trésorerie	200 000 €	

### BUDGET :

<b>Ressources :</b>				
Salaire Monsieur :	120 000 € (bruts)	95 000 € (nets)	Impôt sur le revenu :	21 000 €
Salaire Madame :	30 000 € (bruts)	23 000 € (nets)	Taxes locales:	4 000 €
			Dépenses courantes:	50 000 €
			Loisirs et vacances :	30 000 €

### PERSPECTIVES RETRAITE :

Monsieur	Liquidation au taux plein à 62 ans :	50 000 € bruts sur la base du salaire actuel
Madame	Liquidation au taux plein à 64 ans :	20 000 € bruts sur la base du salaire actuel

**QUESTIONS ABORDÉES LORS DE L'ENTRETIEN :**  
*(à partir desquelles est établi le questionnaire de la page 9)*

➤ **Anticiper le divorce**

De leurs discussions avec leurs avocats, il ressort que Monsieur LESECOND pourrait être amené à verser à sa future ex-épouse une prestation compensatoire prenant l'une ou l'autre des formes suivantes : un capital de 100 000 € ou une rente de 1 000 € par mois pendant 10 ans...

Que lui conseillez-vous de choisir ?

➤ **Comment considérer les stock-options ?**

Monsieur LESECOND les considère comme un bien propre ; Madame LESECOND revendique pour eux la qualité de bien commun.

Que pensez-vous de ce différend ?

➤ **Déclarations fiscales**

Comment devront-elles être établies les déclarations fiscales de 2009 si, comme cela est vraisemblable, le jugement est prononcé au troisième ou quatrième trimestre de l'année ?

Quelles seront les incidences fiscales pour le futur ?

➤ **La vie de Monsieur LESECOND après le divorce**

Monsieur LESECOND envisage de partir en expatriation pour une période qui pourrait durer jusqu'à la liquidation de sa retraite qu'il imagine vers 62 ans et qu'il préférerait passer en France (Bretagne de préférence). Il pourrait s'installer alors dans son actuelle résidence secondaire...

Que pensez-vous de l'idée de louer cette résidence secondaire pendant son séjour à l'étranger ?

Monsieur LESECOND a conscience que son divorce va réduire ses disponibilités actuelles à peu de choses et les perspectives de retraite qu'il pouvait avoir dans l'hypothèse d'une poursuite d'activité en France devront être revues à la baisse...

Comment se constituer une réserve de sécurité pour le futur et où la loger (France, Sénégal ou il a une piste de travail, Suisse, Gibraltar...?). Quels seraient vos conseils en la matière ?

## QUESTIONNAIRE : CGPC UV 5 - 2008

Remarques :

- 1) Le questionnaire forme un tout, chacune des questions 2 et 3 se subdivisant en plusieurs thèmes.
- 2) Il est rappelé au candidat que le but de ces questions est de vérifier avant tout l'attitude du conseiller par rapport aux questions de son prospect, sa méthode et son raisonnement. Les connaissances techniques font l'objet des UV 1 à 4 : elles ne constituent donc pas ici le critère essentiel de réussite.

### Question 1 : CGPC, la pluridisciplinarité et la transversalité en Gestion de Patrimoine

Que vous suggèrent ces termes dans l'exercice de notre métier ?

Barème de la question 1 : **4 points**

### Question 2 : Monsieur LEPREMIER

2-1 Diagnostic de la situation présentée ? barème: 7 points

2-2 Acquisition résidence principale et/ou en montagne  
Quel(s) financement(s) conseillez-vous ? barème: 4 points

2-3 Comment optimiser la gestion de portefeuille, dans l'absolu  
et dans la situation particulière de 2008 ? barème: 4 points

2-4 Comment réduire l'ISF, voire le supprimer ? barème: 3 points

Barème de la question 2 : **18 points**

### Question 3 : Monsieur LESECOND

3-1 Diagnostic de la situation présentée ? barème: 8 points

3-2 Que suggérez-vous pour anticiper les conséquences du divorce (cf entretien) ? barème: 5 points

3-3 Comment placer les capitaux disponibles ou à venir ? barème: 5 points

Barème de la question 3: **18 points**

**Total : 40 points**

ANNEXE 1	Levée de stock-options
ANNEXE 2	Calculs d'emprunts
ANNEXE 3	Barèmes IR
ANNEXE 4	Barème ISF

## ANNEXE 1

# LEVÉE DES STOCK-OPTIONS

La levée des stock-options entraînerait les plus values suivantes:

Plan avril 2003 : 40 000 x (30-15) avant impôt, soit 600 000 €  
Impôt correspondant (41% jusqu'à 152 500 € ; 51% audelà) soit 290 750 €  
Montant net après impôt : 309 250 €  
Plan disponible depuis 2007

Plan avril 2005 : 40 000 x (30-20) avant impôt, soit 400 000 €  
**SUR LA BASE DES COURS ACTUELS**  
Impôt correspondant : même barème que plan 2003, soit 188 750 €  
Montant net après impôt : 211 250 €  
Le plan 2005 ne pourra donner lieu à des ventes qu'en 2009

## ANNEXE 2

**AMORTISSEMENT D'UN EMPRUNT DE 100 000 €**  
**PAR MENSUALITÉS CONSTANTES**  
**TAUX 5 %**

Durée 05 ans	1 890 €/mois
Durée 07 ans	1 410 €/mois
Durée 10 ans	1 060 €/mois
Durée 12 ans	925 €/mois
Durée 15 ans	790 €/mois
Durée 20 ans	660 €/mois

## ANNEXE 3

### CALCUL RAPIDE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Si votre quotient (R/N) au titre de 2007,

Votre impôt sera égal à

➤ N'excède pas <b>5 687 €</b>	0 €
➤ Est compris entre <b>5 688 €</b> et <b>11 344 €</b>	(R x 0,055) – (312,79 x N)
➤ Est compris entre <b>11 345 €</b> et <b>25 195 €</b>	(R x 0,14) – (1 277,03 x N)
➤ Est compris entre <b>25 196 €</b> et <b>67 546 €</b>	(R x 0,30) – (5 308,23 x N)
➤ Excède <b>67 546 €</b>	(R x 0,40) – (12 062,83 x N)

(R): Revenu imposable du foyer

(N) : Nombre de parts fiscales

## ANNEXE 4

### BARÈME I.S.F.

FRACTION DE LA VALEUR NETTE TAXABLE DU PATRIMOINE	TAUX EN %
⇒ n'excédant pas 770 000 €	0 %
⇒ entre 770 000 et 1 240 000 €	0,55 %
⇒ entre 1 240 000 et 2 450 000 €	0,75 %
⇒ entre 2 450 000 et 3 850 000 €	1 %
⇒ entre 3 850 000 et 7 360 000 €	1,30 %
⇒ entre 7 360 000 et 16 020 000 €	1,65 %
⇒ au-delà de 16 020 000 €	1,80 %